

BÂLE, LE 31.05.2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte d'exploitation prévoyance professionnelle 2017 - une année couronnée de succès pour Pax Pax obtient une croissance des primes et exprime son attachement à l'assurance complète

Dans un contexte exigeant, Pax a fait ses preuves et a maintenu la croissance des dernières années de façon tempérée. Elle a fait croître le volume de primes de 0.6 pour cent pour atteindre 521 millions de CHF. Pax défend le modèle de l'assurance complète et continuera de proposer cette solution de prévoyance à l'avenir. Les garanties globales qui y sont liées constituent un facteur important pour assurer l'existence et ce, notamment pour les PME. L'assurance complète revêt ainsi une importance économique de taille. Pax offre à ses clients davantage de sécurité encore grâce à sa grande capacité de risque. Avec un taux de 225 pour cent au Test suisse de solvabilité (SST), Pax dépasse largement les exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Orientation à long terme en point de mire

En 2017, les opérations de prévoyance professionnelle ont été marquées par un environnement exigeant. Les intérêts toujours faibles et les dispositions réglementaires ont restreint la marge de manœuvre pour générer sur les marchés financiers les moyens nécessaires pour les prestations minimales. Compte tenu de ces conditions, Pax a sciemment poursuivi la stratégie de maintenir la croissance des primes à un niveau modéré. Cette politique sélective de souscription protège l'effectif des assurés et veille à une croissance durable à long terme.

C'est sous cet angle qu'il faut considérer l'évolution des nouvelles opérations. Avec 12.7 millions de CHF, elle était inférieure de 1.9 million de CHF en 2017 aux chiffres de l'année précédente. Dans l'ensemble, le portefeuille a évolué positivement. Par rapport à l'année précédente, les primes comptabilisées sont passées de 518 millions de CHF à 521 millions de CHF.

Attachement à l'assurance complète

Pax défend le modèle de l'assurance complète et continuera de proposer cette solution attractive à l'avenir. En effet, avec une assurance complète, les entreprises clientes profitent d'une protection globale et de solides garanties. En tant qu'assureur complet, Pax assume non seulement les risques vieillesse, décès et invalidité, mais également le risque lié aux placements. Ainsi, les prestations de prévoyance sont toujours couvertes à 100 pour cent. Une couverture insuffisante est de ce fait exclue et les entreprises affiliées n'auront ainsi à financer aucun assainissement.

C'est notamment pour les petites et moyennes entreprises que cela est synonyme de stabilité et sécurité à long terme dans la prévoyance professionnelle. La grande demande des PME en matière d'assurance complète montre aussi que les garanties étendues répondent à un réel besoin. Pax exprime son attachement à ce modèle de prévoyance et assume de la sorte une responsabilité socio-politique et économique. En effet, l'assurance complète constitue pour Pax un pilier important du paysage suisse de la prévoyance.

Les conditions légales actuellement applicables ne correspondent plus aux conditions économiques depuis un certain temps déjà. Ainsi, le taux de conversion de 6.8 pour cent se base-t-il sur une espérance de vie trop basse et des rendements des placements trop élevés. Cela entraîne une répartition étrangère au système par laquelle les prestations versées aux rentiers font l'objet d'une subvention croisée au moyen des cotisations des personnes actives. Le taux LPP minimum constitue un autre problème. Il devrait être défini de façon à permettre une marge de rendement suffisante même lorsque seule une stratégie de placement défensive peut être envisagée en raison des réglementations existantes. Cette marge de rendement est nécessaire afin de pouvoir, en plus de fournir l'intérêt minimum, constituer des réserves de fluctuation de la valeur, de pourvoir aux réserves nécessaires et de remplir les exigences légales en matière de rentes. Des ajustements fondamentaux sont indispensables pour garantir la viabilité des solutions de prévoyance demandée par le marché.

Participation stable aux excédents dans l'intérêt des clients

En tant que société coopérative, Pax est exclusivement au service des intérêts des clients qui sont également des sociétaires. Les bénéfices restent dans l'entreprise, ce dont les assurés profitent sous forme d'une participation stable aux excédents. En 2017, 3.5 millions de CHF ont été versés aux assurés dans la prévoyance professionnelle à partir du fonds d'excédents. Toutes les mesures en faveur des assurés font que, par le biais de la «legal quote», les clients participent au rendement à raison de quelque 97 pour cent.

Grande sécurité et solidité financière

La capacité de risque de la Pax Assurance est excellente. Le taux du Test suisse de solvabilité SST en est la preuve. Plus il est important, meilleure est la capitalisation et, avec elle, la capacité de Pax de remplir ses engagements envers les assurés également dans des circonstances défavorables. Au 1^{er} janvier 2017, Pax affiche un taux SST de 225 pour cent, ce qui est clairement supérieur aux 100 pour cent exigés par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. De ce fait, Pax remplit clairement toutes les exigences du régulateur et offre à ses clients une importante sécurité.

Le compte d'exploitation 2017 prévoyance professionnelle se trouve sur la page Web de Pax sous <https://www.pax.ch/Nous-concernant/Fondations-collectives-Pax> (information sur les fondations collectives).

Chiffres clés les plus importants pour le secteur d'activité prévoyance professionnelle de Pax au 31.12.2017

	2016	2017
	en millions de CHF	
Primes brutes	518	521
Nouvelles affaires	15	13
Primes périodiques	224	228
Legal Quote (quote-part minimum)	97.8%	96.9%
Attribution au fonds d'excédents	1	1
Placements de capitaux	3'480	3'699
Nombre d'institutions de prévoyance	8'741	8'913

Contact pour les médias

Andreas Kiry

Responsable communication de l'entreprise

Pax Holding (société coopérative)

Aeschenplatz 13

4002 Bâle

andreas.kiry@pax.ch

Vous trouverez de plus amples informations sur le Pax Holding sous www.pax.ch/Nous-concernant/

A propos de Pax

Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, est organisée sous forme de société coopérative détenue par Pax Holding, société coopérative faîtière. Elle propose des solutions sur mesure dans les domaines de la prévoyance privée et professionnelle. Les clients de Pax, qui sont aussi ses sociétaires, profitent de la gestion pérenne des affaires et de la réussite financière de l'entreprise. Crédibles, prévoyants et directs – voilà comment Pax conçoit sa relation avec ses clients, partenaires et collaborateurs.

Déclarations tournées vers l'avenir

Le présent communiqué de presse contient des déclarations tournées vers l'avenir qui reflètent les points de vue actuels du management. Les résultats réels à venir peuvent être fortement différents, notamment en raison de facteurs tels que le contexte commercial, la demande de produits du groupe Pax, l'évolution des lois et règlements, les fluctuations monétaires ainsi que les évolutions sur les marchés financiers (énumération non exhaustive). Les déclarations concernant la croissance ne constituent aucun pronostic quant aux bénéfices et ne doivent pas être considérées comme garantie que les résultats futurs atteindront ou dépasseront les chiffres publiés ici. Les sociétés du groupe Pax ne s'engagent pas à actualiser les déclarations faites ici sur la base de nouveaux événements ou pour d'autres raisons.